

# Loire-Atlantique

*Territoire d'énergie renouvelable  
citoyenne*



Centrale solaire KerShade



Parc éolien La Limouzinière



## Centrale solaire MIN à Watt sur le toit du Marché d'Intérêt National de Nantes

Lors du déménagement du Marché d'Intérêt National de Nantes en 2016, la métropole lance un appel à projet pour qu'une partie de la consommation électrique du MIN soit couverte par la production issue de panneaux solaires photovoltaïques.

En plus de cet engagement, la collectivité souhaite intégrer les citoyens dans la démarche. Armorgreen, Enercoop et Énergie Partagée proposent une centrale photovoltaïque structurée, financée et contrôlée par les citoyens. Avec RÉCIT et Alisée, ils impulsent la création de la communauté MIN à Watt : onze Nantais·e·s s'impliquent alors dans le financement du projet, et plus de 250 citoyen·ne·s deviennent sociétaires et investissent 142 000 euros via CoWatt. Énergie Partagée Investissement investit 55 000 € au capital et avance 700 000 € pour permettre au projet de voir le jour en moins d'un an, avant l'arrivée du financement de la Nef. Les panneaux solaires citoyens alimentent les réfrigérateurs du MIN de Nantes en autoconsommation !

### LE MOT DES PORTEURS

“ MIN à Watt, le nouveau Petit LU de la région nantaise : de l'électricité produite localement, consommée localement pour alimenter en direct les frigos du MIN de Nantes par du photovoltaïque. Du froid grâce au soleil ! ”

### CARTE D'IDENTITÉ

MISE EN SERVICE Avril 2019	<b>EN FONCTIONNEMENT</b>
INSTALLATION 3 000 m <sup>2</sup> de panneaux solaires	PUISSANCE 500 kWc
PRODUCTION 550 MWh/an	ÉQUIVALENT CONSO * 469 personnes
BUDGET 750 000 €	INVESTISSEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE 55 000 €

\*hors chauffage et eau chaude sanitaire



## Centrale solaire « MINERVE photovoltaïque » à Polytech Université de Nantes

Sur la halle d'essais de l'école Polytech Université de Nantes, l'AFUL Chanterrie développe un projet de production d'énergie solaire 100 % autoconsommée.

L'AFUL Chanterrie réunit des entreprises et des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. L'association s'est donnée pour ambition de faire évoluer les modes de vie des salarié·e·s et des habitant·e·s du site vers un territoire en transition, un territoire du faire ensemble. En 2017, elle développe le projet de centrale solaire, avec l'appui d'Énergie Partagée, au sein de la SAS EnR Chanterrie.

L'installation permet de produire une électricité consommée sur place par l'université ! La centrale solaire s'inscrit dans le projet MINERVE, qui vise à mettre en place une boucle énergétique locale, avec une production d'énergie renouvelable et multi-filières (photovoltaïque, éolien, biomasse, biogaz), au plus près des lieux de consommation.

### LE MOT DU PORTEUR

“ Le projet « MINERVE photovoltaïque » est l'une des briques d'une boucle énergétique locale qui émerge progressivement. C'est surtout un projet à gouvernance locale, à dynamique collective et ancré sur le territoire... pour la transition énergétique et sociétale ! ”



Bernard Lemoult  
Initiateur du collectif  
AFUL Chanterrie

### CARTE D'IDENTITÉ

MISE EN SERVICE Janvier 2019	<b>EN FONCTIONNEMENT</b>
INSTALLATION 750 panneaux solaires	PUISSANCE 222 kWc
PRODUCTION 245 MWh/an	ÉQUIVALENT CONSO * 209 personnes
BUDGET 415 000 €	INVESTISSEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE 133 000 €

\*hors chauffage et eau chaude sanitaire



# Dynamique des projets d'énergie renouvelable citoyenne en Loire-Atlantique

Le département de Loire-Atlantique est un territoire engagé dans de nombreux projets d'énergie renouvelable. Portée par les citoyens et les collectivités, la transition énergétique est en marche !

## Les critères d'un projet citoyen d'énergie renouvelable

### Son ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des acteurs du territoire qui garantissent les retombées locales.

### Sa gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.

### Son exigence écologique

Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.

### Sa démarche non spéculative

La rémunération du capital est limitée. Les bénéfices réalisés sont réinvestis en partie dans de nouveaux projets et dans des actions de sensibilisation.

\*hors chauffage et eau chaude sanitaire

## EN BREF : BIEN D'AUTRES INITIATIVES LOCALES !

### **3** Centrale solaire KerShade au Zénith de Nantes Métropole

#### EN FONCTIONNEMENT

 2020  8 512 panneaux solaires  2 550 kWc  2 837 MWh/an  
 2 241 personnes\*  3 200 000 €  125 000 €

Entrée en production en 2020, la centrale photovoltaïque en ombrières est installée sur le parking du Zénith de Nantes.

Initialement développée par une entreprise privée, elle est achetée par la SEM SIPeNR, la SEM LAD SELA et Énergie Partagée afin d'en faire un projet de territoire. L'électricité produite est vendue à Enercoop et le projet finance un programme de sensibilisation à la réduction des consommations d'énergies.

### **4** Parc éolien de Plesséole

#### EN DÉVELOPPEMENT

 2023  2 à 4 éoliennes de 2 à 3 MW  
 10 000 kW  20 000 MWh/an  
 17 065\*  15 000 000 €  250 000 €

Lors du démarchage d'une entreprise privée pour l'installation d'un parc éolien à Plessé, les citoyens d'Énergies citoyennes en Pays de Vilaine réussissent à convaincre les propriétaires de terrain d'en faire un projet de territoire, et obtiennent le soutien de leur commune. Ils créent la SAS Plesséole et sont rejoints au capital de la société par de nombreux acteurs, dont Énergie Partagée.

### **5** Parc éolien Éolandes Teillé en Pays d'Ancenis

#### EN DÉVELOPPEMENT

 2022  5 éoliennes de 3,2 MW  
 16 000 kW  43 000 MWh/an  
 36 689\*  24 000 000 €  520 000 €

En 2010, un habitant de Teillé fédère un collectif citoyen qui fonde la SAS EOLA Développement pour porter et financer le développement d'un parc éolien. Ils développeront la sensibilisation du grand public aux économies d'énergie et l'essai-mage des projets citoyens d'énergie renouvelable avec Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine et REScoop !



À Séverac - Guenrouët, l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine s'est engagée dans l'émergence, le financement, le développement technique et l'exploitation du parc éolien Isac-Watts. | À Avessac, Énergies citoyennes en Pays de Vilaine s'est investie dans la création de la Ferme éolienne d'Avessac, un parc 100 % public et citoyen. Il est présenté dans le film « Après Demain » ! | En Pays de Retz, Énergie Partagée, Enercoop et Nef Investissement ont acheté le parc éolien La Limouzinière pour l'ouvrir à l'investissement citoyen. Les bénéfices restent ainsi sur le territoire.



## LE MOT D'UN ACTIONNAIRE

“ Vu l'urgence climatique, je veux contribuer à la transition énergétique ! Les placements financiers classiques peuvent être opaques et se révéler nocifs. Investir avec Énergie Partagée était pour moi une évidence. ”



Aurélien Mary,  
Actionnaire Énergie  
Partagée

# Devenez actionnaire de la transition énergétique !

L'action d'Énergie Partagée est tournée vers l'émergence et le développement de projets de production d'énergie renouvelable portés et maîtrisés par les citoyens et les territoires.

L'outil Énergie Partagée Investissement permet à chacun.e de prendre part à la transition énergétique en finançant, à partir de 114,4 euros, ces projets locaux d'intérêt général qui se développent partout en France.

Cet argent est ensuite investi selon un principe de solidarité dans des projets de production d'énergie renouvelable, quelle que soit la technologie, dès lors qu'ils respectent les exigences de la Charte Énergie Partagée.



## ÉNERGIE PARTAGÉE : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LES CITOYENS !



● Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

● Notre réseau national d'animateurs/rices et de structures d'accompagnement propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

● Le placement en actions 100 % énergie renouvelable d'Énergie Partagée réunit des milliers d'actionnaires citoyens et finance directement la transition énergétique.

### Les caractéristiques financières du placement

#### ✓ Sécurité

##### ✓ Mutualisation du risque

Le risque de perte en capital est réparti sur la totalité des investissements d'Énergie Partagée.

##### ✓ Modèles économiques prudents

La solidité technico-économique des projets est évaluée par notre réseau d'experts des énergies renouvelables.

#### ✓ Confiance

✓ Énergie Partagée est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

✓ Le placement est labellisé Finansol.

#### ✓ Performance

✓ Objectif de rentabilité de **4% bruts par an** pour une durée de placement de 10 ans minimum.

✓ Retrait possible **sans frais** une fois par an.

#### ✓ Transparence et information

✓ Transparence sur l'utilisation de l'argent avec une information régulière sur les projets.

✓ 100 % des investissements dédiés aux projets d'énergie renouvelable citoyenne.

✓ Conseil de surveillance représentant les actionnaires.

# NOS PROPOSITIONS POUR DÉVELOPPER LES PROJETS CITOYENS EN FRANCE

- 1 Viser 15 % d'énergie renouvelable aux mains des citoyens et des collectivités en 2030.
- 2 Privilégier les dispositifs de soutien économique les moins complexes pour les acteurs citoyens et publics plutôt que les appels d'offre.
- 3 Simplifier les démarches administratives pour les projets citoyens.
- 4 Instaurer une modulation des tarifs en fonction du gisement de soleil et de vent pour faire émerger des projets dans toutes les régions.
- 5 Faciliter l'investissement des collectivités dans les projets.
- 6 Soutenir les réseaux pour la sensibilisation des élus locaux et la formation des citoyens.

## NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Soutenu par



[energie-partagee.org](http://energie-partagee.org)

